

Objectif de la lettre :

Transmettre à nos partenaires une information régulière sur nos activités et notre actualité, les services que nous sommes à même de leur proposer ainsi que des points techniques ou réglementaires qu'il nous paraît intéressant de mettre en avant.

Toutes nos lettres peuvent être consultées ou téléchargées sur notre site (rubrique "dossiers en consultation")

Une affaire réceptionnée le mois dernier ...

AIM vient de terminer une mission de Maîtrise d'Oeuvre pour la construction d'un centre médical à Châbons.

Surface : 260 m²

Délai de construction : 7 mois

Architecte : DOMINO

BET structure : EBS

Etudes thermiques : AG Concept



Plus d'obligation de quantité minimale de bois !...

Saisi dans le cadre d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) par le Syndicat français de l'industrie cimentière et la Fédération de l'industrie du béton, le Conseil constitutionnel a censuré, vendredi 24 mai, l'obligation d'incorporer un minimum de bois dans les constructions nouvelles.

Le Conseil abroge immédiatement la disposition contestée, cette décision d'inconstitutionnalité s'appliquant à toutes les affaires non jugées définitivement au jour de son prononcé. Reste au Conseil d'Etat à statuer formellement sur la demande d'annulation du décret du 15 mars 2010 pris sur une base légale... qui n'existe plus.

Le Tableau de bord de l'activité

Effectif :	Nombres d'affaires actives en cours : 34		
11 personnes + 1 contrat apprentissage	Dont avants projets : 12	Dont DCE : 9 (avec affaires en consultation : 3)	
	Dont chantiers : 9	Dont AMO : 3	Dont SYNTHESE : 1

AUDIT - INGENIERIE - MANAGEMENT DE PROJET

SARL au capital de 30 000 Euros - RCS Vienne B 403 328 651

Résidence du Lac - 38690 CHABONS - tél. : 04-76-65-07-97 / fax : 04-76-65-06-86

mail : aim.sarl@wanadoo.fr - site : www.aim-ingenierie.com